

Cahiers des charges :

BDIH

Les critères du BDIH concernent l'obtention, la production et la transformation des matières premières cosmétiques.

Matières premières végétales :

Utiliser dans la mesure du possible des matières premières provenant de cultures biologiques contrôlées, en respectant la qualité et la disponibilité ou de cueillettes biologiquement contrôlées.

Matières premières d'origine animale :

L'utilisation de matières premières d'origine animale n'est autorisée que si elles proviennent d'animaux vivants. Il est conseillé de préférer des matières premières d'origine animale provenant d'élevage biologique, conformément à la législation communautaire relative aux produits biologiques.

Tests sur les animaux :

En accord avec les critères définis par les sociétés protectrices des animaux.

Manipulations génétiques :

Refus de matières premières d'origine végétale et animale transgéniques.

Matières premières d'origine minérale :

L'utilisation de sels inorganiques et de matières premières d'origine minérale est un principe autorisé.

Nature et Progrès

Caractéristiques des " cosmétiques bio-écologiques " :

- Matières premières végétales de qualité biologique.
- Sans parfum de synthèse.
- Sans colorant de synthèse.
- Sans conservateur de synthèse (parabènes, DMDM, glycol, EDTA).
- Sans pétrochimie (paraffine, silicone, PEG).

- Sans OGM.

- Biodégradabilité optimale de la formule.

- Non testés sur animaux.

- Formulés pour minimiser les risques d'allergie (sans lanoline).

- Démarche écologique du fabricant (éco-bilan).

- Emballages écologiques.

Ecocert

Contrôle des ingrédients, de leur pureté et de leur traçabilité :

Les matières premières naturelles doivent être exemptes de contaminants tels que métaux lourds, hydrocarbures, pesticides, dioxines, OGM, nitrates, et obtenues par des procédés simples.

Elles doivent être de qualité biologique quand c'est possible et doivent représenter au moins 10% des ingrédients.

Interdit d'utiliser :

Les produits de synthèse suivants : colorants synthétiques, conservateurs de synthèse, parfum de synthèse, antioxydants et émoullients de synthèse, les huiles et graisses de synthèse, les ingrédients issus de l'industrie pétrolière, les silicones, les produits animaux.

Contrôle du respect des mesures de protection de l'environnement : épuration des rejets, tri sélectif, interdiction d'employer des produits de nettoyage agressifs, etc.

Les tests sur les animaux sont interdits.

Les emballages doivent être non polluants et recyclables (interdit : le PVC, le polystyrène, les emballages multicouches)

Contrôle de l'étiquetage : le pourcentage des ingrédients d'origine naturelle et celui des ingrédients bio doivent être clairement indiqués.

Pour plus d'informations :

www.kontrollierte-naturkosmetik.de

www.natureetprogres.org

www.ecocert.fr

A l'école de la coiffure bio

Les cosmétiques naturels et bio sont disponibles dans de nombreux types de points de vente, et depuis peu, on en trouve même dans certains salons de coiffure. Ces derniers sont encore très marginaux, et Christophe Guyomarch, responsable de la société Terre de Couleur, nous dévoile leurs difficultés : "Les colorations végétales supposent une certaine pédagogie envers les clients. En effet, ces produits ne s'appliquent pas correctement après les produits chimiques : une cure de six à neuf semaines de masques capillaires est nécessaire pour adapter les cheveux."

Ce qui signifie que les salons de coiffure intéressés par la démarche doivent réapprendre le métier, au niveau de la manipulation des produits comme au niveau de l'approche des clients. Ainsi, depuis un an, Terre de Couleur accompagne les coiffeurs via des formations payantes dans un salon de coiffure pilote*. Cette société, qui propose initialement des masques capillaires et des shampoings à l'argile vendus en magasin bio, ne travaille pour l'instant qu'avec une quinzaine de coiffeurs en France. Et ces derniers, pour plus de cohérence, ne proposent que des produits naturels.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Terre de Couleur - 5 pl Tranchée 37100 TOURS - 02 47 88 02 72

